Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-212202071-20260605-2026D49-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département
Des Côtes d'Armor

COMMUNE DE PLOUARET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 05 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice :	19	Date de convocation :	27 mai 2026
Présents à la séance :	17	Date d'affichage :	29 mai 2026
Nombre de procurations :	02		
Nombre de votants :	19		

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de Mme Nadine SALLOU-LE GUEN, Maire.

Présents : MM SALLOU-LE GUEN Nadine, LE GUEUZIEC Jean-Yves, PERRON Sandra, BLANZIN Jérémy, LE CORRE Nathalie, GUEGAN Stéphane, KERVARREC Isabelle, CADIOU Gaby, LE GALLOU Gwenola, LELONG Benjamin, LOUTRAGE Audrey, PRIGENT Sylvain, CHENAIS Titouan, PRIGENT Philippe, PRAT Jean-Yvon, LE BRAS JACOB Laëtitia, PASQUIOU Mélanie (18h51)

Absents : LE GUERN Frédéric, LELIEU Florence

Procurations : LE GUERN Fréderic à LE CORRE Nathalie, LELIEU Florence à SALLOU-LE GUEN Nadine

Secrétaire de séance : PERRON Sandra

N° 2026-49

Convention de mise à disposition de locaux au CIAS pour le centre de loisirs

Madame le Maire informe l'assemblée que la commune met à disposition des locaux communaux pour le Centre de Loisirs du CIAS de Lannion Trégor Communauté. Il s'agit notamment pour l'école Jean Denis de la salle de restauration et de ses locaux annexes, de la cour des maternelles et de la salle de motricité. La salle omnisports est également mise à disposition. Depuis 2023, une contribution financière de 40 € par jour d'utilisation est versée par le CIAS à la commune.

Entendu cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Madame le Maire à signer une convention avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Lannion Trégor Communauté, dans le cadre de l'occupation des bâtiments de l'école Jean Denis et de la salle omnisports pour l'organisation de l'accueil de loisirs sans hébergement, pour les vacances scolaires d'été du 06/07 au 28/08/2026, ainsi que pour les mercredi et vacances scolaires du 01/09/2026 au 02/07/2027.

Le Maire,
Nadine SALLOU-LE GUEN

Le Secrétaire de séance,
Sandra PERRON

MAIRIE DE PLOUARET 22420 Côtes d'Armor